



ECURIE ALSACE : AU COEUR DE LA PASSION AUTO
www.ecurie-alsace.fr
9a, Rue des Rochers
67190 Gresswiller
ecurie.alsace@gmx.fr

22ème Montée Historique des Trois-Epis 2022 (24 et 25 SEPT 2022)

REGLEMENT PARTICULIER

ART. 1: Organisation

- 1.1. L'Association **ECURIE ALSACE 9a RUE DES ROCHERS 67190 GRESSWILLER** organise les 24 et 25 Sept 2022 la **Montée Historique des 3 EPIS**. Il s'agit d'une démonstration d'évolution de véhicules historiques sur route fermée.
- 1.2. Secretariat: **ECURIE ALSACE**, GRESSWILLER, Tel: +33.6.85.12.38.89
- 1.3. Comité d'organisation:
Directeur de l'organisation: Laurent DREYFUS (Licence FFSA 184676)
Directeur Adjoint : Walter BAGNARIOL (Vice-Président Ecurie Alsace)
Directeur de Course: Pascal FAIVRE (Licence FFSA 18024)
Commissaire technique: Daniel HAEFFELIN (Licence FFSA 12679)
- 1.4. Description de la manifestation
Véhicules acceptés: à partir du 01/01/1919 et jusqu'au 31/12/1992 (véhicules rares et exceptionnels peuvent aussi être admis).
La route est fermée par arrêté Départemental et réservée à cette manifestation le dimanche 25 Sept 2022 de 07H00 à 20H00.

ART. 2: Programme

- Ouverture des engagements: 1er Déc. 2021
- Clôture des engagements: 31 Août 2022
- Arrivée des équipages: 24 Sept 2022 à partir de 14h aux Trois Epis
- Vérifications administratives et techniques: 24 Sept 2022 à partir de 14h aux Trois Epis et 25 Sept à partir de 06H00
- Briefing (obligatoire) avec signature: 25 Sept 2022 à 7h30
- Montées: 25 Sept 2022 de 8h00 à 12h30 et de 14h à 17h
- Remise des coupes souvenirs: 25 Sept 2022 à 18h00 à Trois Epis

ART. 3: Droits de participation

Voir sur formulaire d'engagement.

En cas de désistement après le **31 AOUT 2022** les droits de participations ne seront pas remboursés.

Les concurrents qui ne se seront pas présentés au départ ne seront pas remboursés.

ART. 4: Véhicules admis

Les véhicules admis à la Démonstration sont inscrits dans la catégorie suivante:

- à partir du 01/01/1919 et jusqu'au 31/12/1992

Nombre total maximum de participants: **140**.

L'organisateur se réserve le droit de fixer le nombre de véhicules admis et d'exclure de la manifestation les véhicules dangereux ou en mauvais état ainsi que les équipages ne correspondant pas à l'éthique de la manifestation.

4.1. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Le pilote doit présenter:

- Le permis de conduire (idem pour le copilote si celui-ci est amené à conduire)
- Une attestation du propriétaire si le véhicule n'est pas piloté par lui-même
- L'assurance du véhicule

4.2. VERIFICATIONS TECHNIQUES

L'organisateur vérifie:

- L'état des pneumatiques
- Le niveau du liquide de freins et la bonne fixation de la batterie
- La présence du triangle de détresse
- L'état des ceintures (véhicules après le 1 Septembre 1967)
- La présence d'un **extincteur de 2 kg** mini et sa bonne fixation
- Le contrôle des décibels réglementaires est possible
- Un casque homologué (minimum moto - norme Afnor ou E)

ART. 5: Déroulement de la manifestation : De 4 à 6 Montées pour le Dimanche

5.1 MONTEE DE DECOUVERTE : Une montée par véhicule

5.2 MONTEES EN DEMONSTRATION

Toutes les montées suivantes seront des montées en démonstration : **ATTENTION, aucun temps ne sera pris !**

SEULES LES PERSONNES DECLAREES SUR LA FICHE D'INSCRIPTION POURRONT PRENDRE PART AUX MONTEES !

ART. 6: Equipement

- 6.1. Le casque est obligatoire pour le pilote et le copilote **Manches longues et Culottes longues obligatoire !**
- 6.2. Un extincteur de 2 kg mini bien fixé est obligatoire
- 6.3. L'âge minimum requis pour le copilote est de 16 ans.

ART. 7: Assurance

Chaque équipage participe à cette montée en démonstration à ses propres risques et s'assurera en conséquence. L'organisateur décline toute responsabilité directe ou indirecte envers les équipages, pilotes, accompagnateurs et autres participants. Les dommages matériels et humains occasionnés par les participants sont du ressort unique de chaque équipage participant.